

Commune de Court-Saint-Etienne

Convocation du conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Collège communal a l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les Conseillers, à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **24 septembre 2024 à 20h15 en la salle du Conseil.**

ORDRE DU JOUR

En séance publique

PROCES-VERBAL

1. Procès-verbal - Conseil communal du 22 août 2024 : approbation

ELECTIONS

2. Démission d'un mandat de Conseiller communal : prise d'acte
3. Remplacement du mandat d'un Conseiller communal : prise d'acte

INTERCOMMUNALES / ASSOCIATIONS

4. ISBW - Désignation d'un Délégué aux Assemblées générales : décision
5. ORES - Désignation d'un Délégué aux Assemblées générales : décision
6. IMIO - Assemblée générale ordinaire du 05 novembre 2024 - Points à l'ordre du jour : avis

TRAVAUX

7. Travaux d'égouttage de l'avenue de Wisterzée et aménagement de la voirie d'accès au futur hall des sports : approbation des conditions et du mode de passation
8. Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative à l'étude et à la direction de travaux au CCBW : modification
9. Court-Saint-Etienne - Mise en zone de rencontre - rue Chapelle aux Sabots : approbation des conditions et du mode de passation

MOBILITE

10. Règlement complémentaire de roulage – Stationnement réservé aux personnes handicapées
11. Règlement complémentaire de roulage : rue du Cerisier

ENERGIE

12. Borne de chargement pour véhicules électriques au dépôt communal : ratification de la délibération du Collège communal du 31 juillet 2024
13. Borne de chargement pour véhicules électriques au dépôt communal : ratification de la délibération du Collège communal du 21 août 2024

FABRIQUE D'EGLISE

14. Fabrique d'église Saint-Etienne-Saint-Lambert : approbation du budget (Exercice 2025)
15. Fabrique d'église Notre-Dame : approbation du budget (Exercice 2025)

MARCHES PUBLICS

16. Assurance collective hospitalisation : approbation de l'adhésion

INTERPELLATIONS

17. Interpellations éventuelles du Collège communal

En séance à huis clos

GRH

18. Rupture de contrat d'un employé administratif : prise d'acte
19. Employée d'administration D6 au sein du service du Personnel - Acceptation d'un contrat de travail APE à temps plein et à durée indéterminée : prise d'acte

20. Employée contrat de travail à domicile E3 - Evolution de carrière : prise d'acte
21. Puéricultrice D2 au sein de la crèche communale - Acceptation d'un contrat de travail APE de remplacement à mi-temps : prise d'acte
22. Surveillante de repas et de garderies E2 au sein des écoles communales et Technicienne de surface au sein des locaux communaux - Acceptation d'un contrat de travail APE à mi-temps et à durée déterminée : prise d'acte
23. Surveillant de repas et de garderies E2 au sein des écoles communales - Acceptation d'un contrat de travail APE à mi-temps et à durée déterminée : prise d'acte

ENSEIGNEMENT

24. Puéricultrice D2 à l'école communale de Tangissart - Désignation sous contrat de travail à durée déterminée à la charge du Pouvoir Organisateur : ratification
25. Puéricultrice à l'école communale fondamentale de Tangissart - Désignation sous contrat de travail APE à 4/5ème temps en remplacement d'une puéricultrice pendant son congé de maladie : ratification
26. Institutrice maternelle temporaire - Modification de la désignation au 01.03.2024 : ratification
27. Institutrice maternelle temporaire - Désignation (6 périodes) : ratification
28. Institutrice maternelle temporaire - Modification de la désignation suite à l'ouverture d'une demi-classe maternelle à l'école communale fondamentale de Sart-Messire-Guillaume au 28 mai 2024 : ratification
29. Institutrice maternelle temporaire - Modification de la désignation au 25.03.2024 : ratification
30. Institutrice primaire temporaire - Désignation en remplacement d'une enseignante pendant son congé de maladie (4 périodes) : ratification
31. Institutrice primaire temporaire - Désignation en remplacement d'une enseignante durant son congé de maladie (15 périodes) : ratification
32. Institutrice primaire temporaire - Désignation en remplacement d'une enseignante durant son congé de maladie (7 périodes) : ratification
33. Institutrice primaire temporaire - Désignation en remplacement d'une enseignante pendant son congé de maladie (1 période) : ratification
34. Instituteur primaire temporaire - Désignation en remplacement d'une enseignante pendant son congé de maladie (1 période) : ratification
35. Institutrice primaire temporaire - Désignation en remplacement d'une enseignante pendant son congé de maladie (3 périodes) : ratification
36. Institutrice primaire temporaire et Maître de langue moderne - Désignation en remplacement d'une enseignante durant son congé de maladie (15 périodes) : ratification
37. Institutrice primaire définitive - Demande de congé pour prestations réduites justifiées par des raisons de convenance personnelle : ratification
38. Institutrice primaire définitive en immersion néerlandaise - Demande d'un congé « Disponibilité pour convenance personnelle » (24 périodes) : ratification
39. Maître temporaire de gymnastique et Maître temporaire de psychomotricité - Modification de la désignation au 01.06.2024 : ratification
40. Maître temporaire de psychomotricité - Désignation en remplacement d'une enseignante (14 périodes) et dans le cadre du capital-périodes (2 périodes) : ratification
41. Maître temporaire de psychomotricité - Modification de la désignation au 25.03.2024 : ratification
42. Maître temporaire de gymnastique - Modification de la désignation au 13.05.2024 : ratification
43. Maître temporaire de gymnastique - Modification de la désignation à la charge du 13.05.2024 : ratification
44. Maître temporaire de gymnastique - Désignation à la charge du Pouvoir Organisateur au 01.06.2024 : ratification
45. Maître définitif de psychomotricité - Fin de la perte de charge et réaffectation au sein des écoles communales (2 périodes) : ratification
46. Maître définitif de religion catholique - Demande de prolongation du congé « Disponibilité pour convenance personnelle » (12 périodes) : ratification

Le Directeur Général,



F. PETRE

Le Bourgmestre - Président,



M. GOBLET D'ALVIELLA